

# L'INTERDICTION DU BURKINI?

## “Un pont trop loin” pour De Wever

 Malgré la proposition de prohibition qui émanait de Nadia Sminate, députée flamande N-VA

► Bien que Nadia Sminate, députée flamande N-VA, plaidait encore il y a quelques semaines pour la prohibition totale du burkini, la N-VA ne soutient désormais plus l'interdiction générale de ce type de maillot. Bart De Wever trouve que c'est “un pont trop loin”.

C'est “légalement impossible”, expliquait le président de la N-VA Bart De Wever au micro de la VRT. La position de De Wever est étonnante d'autant qu'une proposition de décret émanait de sa collègue Nadia Sminate. “Nous vivons en Flandre et nous faisons les règles,” soutient le parti. Mais la N-VA et le professeur de droit

constitutionnel Henry Vuye ont rapidement jugé la proposition “inutile et non réfléchie”. Et surtout illégale...

**LE PARTI RESTE NÉANMOINS** opposé au burkini, rappelle le nationaliste flamand. “Le burkini est rejeté à l'unanimité par notre parti en tant que symbole de l'inégalité entre les hommes et les femmes, même si la femme le choisit elle-même”, justifie le parti. “Nous sommes donc derrière l'interdiction appliquée dans la plupart des piscines dans nos villes et villages.”

La parlementaire flamande, Nadia Sminate ne voit aucune contradiction entre la position

de l'exécutif du parti et sa proposition : “J'ai dit dès le début qu'une enquête sur la faisabilité juridique d'une telle interdiction devait être menée.”

Nadia Sminate trouve particulièrement regrettable qu'une interdiction générale ne soit pas possible dans notre pays. “Je pense que nous de-

vrions aller vers la façon de procéder la plus pratique. Un bourgmestre peut toujours intervenir à son niveau s'il y a des problèmes avec l'application de la loi”, conclut-elle.

Julien Crepin (avec L. N.)